



Geishouse Infos

Publication Communale N° 10 : Juillet 11



Le mot du maire.

Chères Geishousoises, Chers Geishousois,

L'année scolaire 2010 / 2011 vient de se terminer et nous voilà en pleine période des vacances.

Le spectacle de fin d'année présenté par les enfants et leurs enseignants, le samedi 25 juin dernier, fut particulièrement magnifique. Que de progrès réalisés dans le cadre de leur projet d'école !

J'adresse mes plus vives félicitations aux enfants, à Estelle et Eric Binsinger, leurs enseignants, ainsi qu'à Anne Christen, notre agent spécialisé des écoles maternelles, pour le travail remarquable réalisé et leur souhaite d'agréables vacances bien méritées.

Pour la rentrée à venir, je me suis battu pour que notre école garde ses 2 classes avec un effectif de 24 élèves (6 en maternelle et CP et 18 en CE et CM).

Nous avons par ailleurs accueilli une nouvelle famille avec 3 enfants, dont 2 seront scolarisés à la rentrée prochaine, dans le logement communal situé au dessus de la mairie et pour lequel des travaux de réaménagement relativement importants (cloisonnement et électricité) ont été effectués par nos agents techniques. Ce logement bien plus fonctionnel à présent, et dont la surface habitable est passée de 80 à 110 m² est loué depuis le 1^{er} juillet à Mme Jannick Dieudonné et M Christophe Parmentier.

Seul ombre au tableau, M Eric Binsinger, qui a souhaité voguer vers d'autres cieux, enseignera à l'école primaire d'Oderen dès la rentrée prochaine et sera remplacé par Mlle Marie-Laure Truchot.

Nous regrettons bien sûr ce départ, après de longues années passées à Geishouse dans une confiance mutuelle. Néanmoins, je respecte son choix et lui souhaite bonne chance et encore beaucoup de plaisirs et de joies dans ses futures fonctions.

Notre projet de construction d'un hangar communal prend forme. L'avant projet définitif sera présenté par l'architecte, M Stéphane Herrgott, au Conseil Municipal à la rentrée. La toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques. Il s'agit là d'une décision politique prise par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 15 juin dernier, qui s'inscrit pleinement dans les dispositions du Grenelle de l'Environnement et du Plan Climat du Pays Thur-Doller auquel nous avons adhéré.

Le parcours de santé « Henri Kirchoffer » a été réhabilité et les travaux d'aménagement du stade de foot loisir, rue du Relais, vont être réalisés cet été.

Concernant la voirie, l'entreprise Nicollet a démarré les travaux de sécurisation et de réfection du chemin des Chevreuils. Les services de la Direction Départementale des Territoires de Thann vont nous présenter, avant la fin du mois de juillet, un projet de réfection de la voirie pour une portion de la rue des Champs (entre la rue du Ravin et le n° 15), tronçon difficile en hiver. Une étude est également en cours pour sécuriser la rue de Saint-Amarin devant l'école.

Nous allons également aménager, avant l'hiver, une place de stockage pour nos divers matériaux, sur l'ancien emplacement des bennes de tri.

La procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Nous avons chargé le bureau d'études qui assiste la Communauté des Communes dans cette démarche, de réfléchir à une proposition d'aménagement du terrain communal situé sous le cimetière dans l'optique de pouvoir accueillir un complexe résidentiel pour seniors et jeunes couples.

Les travaux d'assainissement du secteur du fond de la rue du Printemps, programmés depuis plusieurs années, seront réalisés dès la fin du mois d'août par l'entreprise Royer Frères de Moosch. La Communauté des Communes a opté pour un nouveau système, à savoir une « micro-station d'épuration » qui a déjà été testé dans le département des Vosges et en Allemagne et qui demande bien moins de place qu'un tertre d'infiltration. L'implantation de cette micro-station d'épuration se fera dans le virage, entre les numéros 17 et 18 de la rue du Printemps. Les 7 maisons retenues pour y être raccordées, à l'origine, l'ont été sur la base d'un tertre et d'un emplacement différent, ce qui explique que ce sont les maisons les plus proches qui ont été retenues pour y être raccordées.

Ce nouveau système donne néanmoins de nouvelles perspectives et devrait permettre, par une tranche à moyen terme, de raccorder d'autres maisons, notamment du bas du Chemin des Peupliers.

Les rapports de vérification des installations d'assainissement individuelles ont été adressés aux propriétaires concernés. Je me tiens bien sûr, avec les services techniques de la Communauté des Communes, à la disposition des propriétaires qui souhaitent avoir des conseils et informations complémentaires.

Cet automne, notre commune accueillera, pour la 2^{ème} année consécutive, une épreuve spéciale du championnat du monde de rallye WRC. Le départ de l'épreuve spéciale dite du Grand-Ballon sera donné à Geishouse, le samedi 1^{er} octobre prochain.

Dès à présent, j'invite les habitants bénévoles qui pourraient s'associer aux membres actifs de nos associations, pour l'organisation de cette épreuve, à se signaler au secrétariat de mairie.

En cette période estivale souvent caractérisée par une baisse d'intensité de l'activité, nous restons préoccupés par les nombreux dossiers et travaux en cours.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances et un très bel été, reposant et ressourçant.

Cordialement,

Votre Maire, Gilles STEGER

infos en vrac

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE: Le secrétariat de mairie est fermé du 30 juillet au 17 août inclus. En cas d'urgence merci de vous adresser à un des adjoints au maire.

CHALET « FAUCON CRECERELLE ».

Geishouse a une grande chance de disposer d'un chalet, abri pour randonneurs, au lieu dit « Abrutschfels » avec une vue exceptionnelle. Sous l'impulsion de quelques bénévoles, ce chalet avait été remis en état il y a quelques années. Son environnement est régulièrement amélioré (construction d'un barbecue, mise en place de bancs et tables...) et son entretien assuré sans défaillance par ces mêmes bénévoles. Les randonneurs de passage adressent régulièrement des félicitations à l'équipe qui le maintient en état et des dons parviennent fréquemment à la mairie.

Ces derniers WE on déplore des dégradations inacceptables perpétrées par des groupes qui occupent les lieux durant la nuit. Un signalement a été fait à la Gendarmerie et un courrier de mise en garde a été adressé aux parents des jeunes (13 à 16 ans !) Il est rappelé que pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de passer la nuit dans ce refuge. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens en 1997, il est affiché sur place, et l'ONF est chargé de veiller à son application.

PLATE-FORME DECHETS VERTS et BENNES de TRI SELECTIF:

Le tri des déchets de la plate-forme de compostage ne devrait plus poser de problèmes aux utilisateurs : Des indications plus précises sont mentionnées sur les panneaux des box pour éviter les erreurs : Merci de respecter les consignes.

Il est également rappelé que les bennes de tri ne doivent recevoir que les emballages mentionnés. Pour éviter les erreurs de tri des bouteilles (plastique-verre) ces deux types de conteneurs seront séparés par les bennes à papier. D'autre part il est rappelé que tout autre dépôt est strictement interdit sur cette plate-forme. Merci de faire en sorte que ces lieux restent propres.

JOURNEE de BENEVOLAT, BILAN du 21 mai 2011 :

40 personnes se sont mobilisées pour mener à bien les différents chantiers proposés.

Les travaux réalisés : Renouvellement de l'ossature de l'abri du « Feu de St-Jean » ; Remise en état des sentiers « Oberlangmatt » et « Barimattpfaedel » ; Déboisement du « Oberbessay » et réalisation d'un banc sur le « sentier de la fête des pères » ; Débroussaillage autour de la salle polyvalente ; Fleurissement du village ; Peinture à la « Croix » ; Travaux de finition de la salle « hors sac » à la ferme du Haag ; Remise en état de la barrière « Chalet St-Louis »

Bravo et merci à tous les bénévoles des différents chantiers ainsi qu'à l'équipe de cuisine.

Prochain rendez-vous pour la journée d'automne, **le samedi 22 octobre.**

COMMUNICATION du MAIRE de MOOSCH:

La bibliothèque de MOOSCH, animée par des bénévoles formés par la médiathèque départementale est ouverte à tous les habitants de la vallée à qui on appliquera le même tarif qu'aux mooschois. Des bénévoles seront à votre disposition et prendront beaucoup de plaisir à vous expliquer le fonctionnement des lieux où vous attendent environ 3500 livres.

La bibliothèque se trouve à l'école élémentaire, rue des Ecoles (entrée côté ouest)

Horaires d'ouverture : lundi de 16h à 17h, mercredi de 9h à 12h et vendredi de 16h à 19h.

A compter du 11 juillet et jusqu'au 2 septembre, les horaires seront les suivants : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 16h à 18h. Renseignements : 03 89 28 46 77.

COMMUNICATION POUR LA « Sortie au Théâtre du Peuple » le 24 juillet 2011 :

Journée spéciale au Théâtre du Peuple de Bussang pour les habitants de la Vallée de Saint - Amarin !

Le Dimanche 24 juillet, venez découvrir Théâtre du Peuple en famille ou entre amis !

Les spectacles du Théâtre du Peuple sont légendaires car ils concilient depuis 116 ans la dimension populaire avec une haute idée du théâtre et de sa mission poétique. Le cadre enchanteur s'ajoute à la notoriété du lieu : à flanc de colline vosgienne, le vaste vaisseau de bois dont le fond de scène s'ouvre sur la forêt impose sa magie. Chaque été, plus de 25 000 spectateurs viennent applaudir les acteurs, amateurs et professionnels mêlés, qui perpétuent l'utopie d'un théâtre par le peuple, pour le peuple. Ce Théâtre est classé Monument historique depuis 1975.

Le brame des biches : à 15h *Texte de Marion Aubert, mise en scène de Pierre Guillois*

Une saga fantaisiste, émouvante et drolatique, porté par un tourbillon de 40 comédiens, amateurs et professionnels. Grand spectacle assuré !

Tarifs exceptionnels à partir de 6 €, boisson offerte par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint - Amarin !

Une visite guidée du Théâtre aura lieu à 13h30 pour ceux et celles qui veulent découvrir ce lieu insolite !

Vous pouvez aussi profiter du charme du parc et venir pique niquer le midi.

Pour la réservation des places au Théâtre du Peuple, téléphoner au : **03.29.61.50.48**

Pour plus de renseignements : www.theatredupeuple.com